



Fondation PROFA | Conseil en périnatalité

Rue de Lausanne 21
1020 Renens

T 021 631 01 50
cp@profa.ch
www.profa.ch/cp

FORMATION PROFA 2023

PERINATALITE ET VIOLENCES DANS LE COUPLE ET LA FAMILLE

Sensibilisation/Formation à la prévention, la détection et l'orientation
Protocole DOTIP_Conseil en périnatalité PROFA

Description :

En Suisse, 1 femme sur 5 est victime de violence physique/sexuelle de la part du partenaire/ex-partenaire durant sa vie. Dans 70% des situations de violence entre adultes, des enfants sont exposés.

Dans la période périnatale (0-2 ans), on estime à 20% la prévalence des femmes victimes de violence conjugale, toutes formes confondues. Le stress vécu et les violences subies par les femmes enceintes victimes comme les impacts sur le développement du fœtus, puis du bébé sont un phénomène reconnu et validé scientifiquement, avec des conséquences à long terme sur le développement cognitif, comportemental, social et affectif de l'enfant.

Les professionnel·le·s de la santé ou du social sont en contact avec des victimes, parfois aussi avec les auteurs de violence, ils sont témoins des conflits dans le couple, de la violence, négligence ou maltraitance sur les enfants, sans savoir toujours comment agir de manière adaptée et orienter les victimes vers les professionnel·le·s compétent·e·s pour les protéger.

Objectifs :

Former et sensibiliser les professionnel·le·s sur la prévention de la violence dans le couple et la famille en favorisant sa détection, afin de :

- Entrer en matière sur les questions relatives à la violence avec les *couples et la famille*
- Se questionner sur ses propres représentations et valeurs.
- Identifier les signaux d'alerte et connaître les étapes du cycle de la violence
- Présenter le protocole D-O-T-I-P (adapté au CP PROFA) et ses différentes étapes :
 - ✓ *Détecter une violence potentielle lors des activités professionnelles de routine*
 - ✓ *Offrir un message clair de soutien : aider à identifier les violences subies ; « violence » interdite et inacceptable*
 - ✓ *Traiter de manière professionnelle : rester dans le cadre de sa propre expertise professionnelle et des missions de sa fonction*
 - ✓ *Informar les victimes de leurs droits et devoirs entre autres envers les enfants.*
 - ✓ *Orienter les victimes (et les auteur·e·s) vers les institutions/services disponibles (carte de réseau, ressources à disposition)*
 - ✓ *Prendre les mesures nécessaires à la protection de la victime et des enfants exposés*

Pour qui ?

- Les professionnel·le·s de la santé, en particulier les sages-femmes, les sages-femmes conseillères des autres cantons ;
- Infirmier·ère·s, médecins, professionnel·le·s du domaine paramédical ;
- Les intervenants sociaux travaillant dans des domaines proches ;
- Tou·te·s professionnel·le·s intéressé·e·s des domaines proches.





Format

La sensibilisation/formation proposée est de **4 heures minimum (2h possible sur demande pour les hôpitaux)**.

Une sensibilisation/formation plus longue d'une **demi-journée** ou une journée, peut également être proposée, permettant ainsi un travail plus approfondi sur des situations cliniques, et élargir les moments d'échanges. A préparer conjointement en amont entre les formateur·rice·s et le·les mandant·e·s.

Formateur·rice·s

Cette sensibilisation/formation est assurée par un tandem de professionnel·le·s (1 sage-femme conseillère et 1 assistante sociale en périnatalité) formé à l'entretien psycho-social, à la thématique de la violence par la pratique du protocole DOTIP ainsi qu'à une pédagogie active de sa transmission.

Elles ont une large expérience des consultations avec des femmes enceintes, victimes de violence, des couples qui vivent des situations de conflits à l'arrivée de l'enfant, dans le cadre de leur fonction à la maternité comme au Centre PROFA.

Une responsable ou la cheffe de service peuvent accompagner le binôme (sur leur temps PROFA).

Coûts :

Intervention : 110.-/45min, soit 150.-/heure, par personne.

Séances de préparation avec les mandants : 90.-/h par personne.

Forfait : 1'000.- par ½ jour et 2'000.-/jour. A confirmer (6h-7h inclus déplacements).

Documentation : Protocole DOTIP PROFA et support de cours.

Contacts :

La demande par mail ou téléphone à

Gaëlle Jaquier, assistante sociale en périnatalité et Cheffe de projet : 021 631 03 85

Gaëlle.jaquier@profa.ch

En cas d'absence :

Nadia Pasquier, Cheffe de service, 021 631 01 51.

Nadia.Pasquier@profa.ch

Qui sommes-nous ?

Le Conseil en Périnatalité est un des 6 services de PROFA -couvre le canton de Vaud, avec des lieux de consultations dans 8 régions (dans les Centres PROFA) et au sein des maternités régionales. Ces équipes collaborent étroitement avec le Conseil en périnatalité du CHUV, qui a son propre service.

C'est une mesure promotion de la santé et prévention précoce du début de la grossesse au 6 mois du bébé afin de favoriser le bien-être des parents et des bébés.

L'objectif de cet accompagnement des **femmes enceintes, futurs parents et co-parents** est de proposer des entretiens gratuits permettant une écoute, un soutien des informations evidence based et une orientation. Il consiste en un ou plusieurs entretiens menés par une sage-femme conseillère et /ou un·e assistant·e social·e spécialisé·e en périnatalité qui s'inscrit dans le continuum grossesse naissance-petite enfance et s'appuie fortement sur le travail en réseau.

La prévention de la violence dans le couple et la famille est intégrée à la mission de promotion de la santé et de prévention précoce du service Conseil en périnatalité de la Fondation PROFA.

Plus d'informations :

[PROFA | Formation "Violence intra-familiale: agir de manière adaptée"](#)

NP/DIR : 1.6.2022 ; NPA/GJ : 29.06.2023

